



منظمة الأغذية
والزراعة
للأمم المتحدة

联合国
粮食及
农业组织

Food
and
Agriculture
Organization
of
the
United
Nations

Organisation
des
Nations
Unies
pour
l'alimentation
et
l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная
организация
Объединенных
Наций

Organización
de las
Naciones
Unidas
para la
Agricultura
y la
Alimentación

COMMISSION DES MESURES PHYTOSANITAIRES

Cinquième session

Rome, 22-26 mars 2010

Rapport du Président à la cinquième session de la Commission des mesures phytosanitaires

Point 5 de l'ordre du jour provisoire

I. INTRODUCTION

1. Je présenterai brièvement dans le présent rapport les développements intervenus en 2009. Je ferai également le point sur les grands défis de l'année, évoqués dans mon rapport à la quatrième session.

II. BUREAU DE LA COMMISSION

2. Le Bureau de la CMP a tenu trois réunions formelles depuis mon dernier rapport: la première, de brève durée, dans la matinée du 3 avril 2009, dernier jour de la quatrième session; la seconde, de quatre jours, du 23 au 26 juin 2009, et la dernière le 5 octobre 2009, juste avant la réunion du Groupe de travail informel sur la planification stratégique et l'assistance technique. Tous les rapports du Bureau de la CMP sont disponibles à l'adresse <https://www.ippc.int/index.php?id=202500>. Toutes les réunions se sont tenues avec le Secrétariat de la CIPV. Sans sa participation, et sans son travail acharné, beaucoup de décisions et recommandations du Bureau ne se seraient jamais concrétisées.

III. BUDGET ET PROGRAMME OPÉRATIONNEL POUR 2009

3. À sa réunion d'avril 2009, le Bureau a évoqué avec le Secrétariat la question de l'affectation des ressources disponibles du Programme ordinaire, ressources qui, selon la documentation présentée à la quatrième session de la CMP, n'avaient par encore été allouées au programme opérationnel pour 2009. Si, à la quatrième session de la CMP, il avait été suggéré de réaffecter certaines de celles destinées à l'origine au développement du Portail phytosanitaire international (PPI) et de l'outil de l'évaluation des capacités phytosanitaires (PCE), le Bureau et le Secrétariat sont convenus que cesser, à ce stade, de financer ces projets reviendrait à une perte

Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires.

La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur l'Internet, à l'adresse www.fao.org

d'investissement et qu'aucun bénéficiaire ne pourrait dès lors être tiré du travail déjà accompli. Le Bureau a concédé que le PPI et le PCE doivent être menés à bien, en indiquant toutefois qu'aucune nouvelle activité ne doit être engagée dans ces domaines. Le Bureau a également approuvé que des ressources non affectées soient utilisées pour organiser des ateliers régionaux d'examen de projets de normes, dans les Caraïbes, les pays russophones, la région Pacifique, les pays anglophones et francophones d'Afrique et le Proche-Orient. La République de Corée a déjà gracieusement offert de financer ce type d'atelier pour la région Asie.

4. À la réunion du Bureau de juin 2009, l'affectation des ressources financières a une nouvelle fois figuré en bonne place parmi les points soumis pour discussion et décision. À la lumière des dépenses engagées à ce stade et de celles prévues pour le reste de l'année 2009, et comme les effectifs du Secrétariat étaient bien inférieurs au niveau désiré et que de nombreux postes permanents demeuraient vacants, le Bureau a décidé d'ajuster les activités prévues dans le programme opérationnel de 2009, présentées à la quatrième session de la CMP. Conformément aux préférences exprimées à la quatrième session, il a recommandé:

- de recruter des personnels de soutien administratif pour les activités de normalisation;
- de recruter un consultant chargé d'organiser une nouvelle réunion d'experts, de préférence en 2009 mais à tout le moins avant la cinquième session de la CMP, en vue d'élaborer une nouvelle norme;
- de faire appel à un consultant pour gérer l'appel d'offres relatif au système en ligne de soumission d'observations sur les projets de norme et finir de mettre au point l'outil PCE; et
- de recruter, sur un contrat de onze mois, une personne chargée de commencer à élaborer le système de soutien et d'examen de la mise en œuvre de la CIPV.

5. Des ressources ont également été allouées à la réunion du groupe de travail d'experts proprement dite et pour mener à bien les projets sur le système en ligne et l'outil PCE. D'autres, enfin, ont été affectées à des ateliers de renforcement des capacités.

6. Lorsque le Bureau s'est de nouveau réuni, en octobre 2009, les personnels de soutien administratif avaient été recrutés, tandis que les appels d'offre sur le système en ligne et la mise au point définitive du PCE étaient sur le point d'être lancés. Personne n'avait par contre encore été recruté pour commencer à élaborer le système de soutien et d'examen de la mise en œuvre de la CIPV. Aucune réunion d'experts n'était non plus prévue pour élaborer une nouvelle norme.

IV. SITUATION DES EFFECTIFS AU SECRÉTARIAT DE LA CIPV

7. Le rapport du Secrétariat présentera bien sûr en détail la situation des effectifs au Secrétariat de la CIPV. Permettez-moi cependant de vous faire partager certaines observations personnelles à ce sujet.

8. En novembre 2007, la Conférence de la FAO a fait sienne la recommandation de l'évaluation indépendante de la CIPV et de ses arrangements institutionnels selon laquelle la CIPV devrait disposer d'un Secrétaire à plein temps. La CMP a elle aussi pleinement approuvé cette recommandation à sa réunion annuelle de 2008. Le Bureau a contribué à préparer un descriptif de poste, dont la version définitive a été arrêtée en 2008. Il est convenu de suspendre le poste de coordonnateur lorsqu'il deviendrait vacant en août 2008, de sorte à garantir le financement du poste de Secrétaire à plein temps.

9. La vacance du poste de Secrétaire à plein temps a été annoncée en janvier 2009. En avril, l'ensemble des candidatures ayant été reçues, j'ai participé aux premières étapes du processus de sélection. J'ai appris en juillet la nomination du nouveau Secrétaire. Au moment où j'écris ce rapport, il n'a pas encore pris ses fonctions.

10. Je suis convaincu qu'il parviendra, avec notre soutien, à faire figurer la CIPV en bonne place parmi les préoccupations de la communauté internationale.
11. Le nouveau poste permanent de fonctionnaire chargé de l'application des normes, que j'avais évoqué dans mon rapport à la quatrième session de la CMP, n'a pas encore été pourvu. Les entretiens ont eu lieu début juillet 2009.
12. Le poste de chargé de l'information a été remplacé mais, en décembre 2009, le candidat n'avait pas encore pris ses fonctions.
13. Le recrutement des postes administratifs progresse lentement. Après le départ en retraite du fonctionnaire chargé de l'assistance technique, en décembre 2009, le secrétaire va désormais pouvoir recruter un nouveau coordonnateur.
14. Mon rapport dresse un portrait sombre de la situation des effectifs au Secrétariat, et il ne fournit pas à la CMP un panorama complet de l'année 2009. Des contrats à temps partiel ou à court terme ont en effet permis à plusieurs activités du programme d'enregistrer des progrès. Le Secrétariat a notamment pu tirer avantageusement parti du Programme des cadres associés de la FAO. En détachant des fonctionnaires à temps plein ou partiel, les parties contractantes ont également contribué à l'exécution du programme de travail. Je tiens à les en remercier.

V. PARTICIPATION DES MEMBRES DU BUREAU AUX RÉUNIONS

15. En 2009, le Bureau s'est activement impliqué dans les réunions internationales et dans la coopération avec les organisations régionales et internationales concernées. Les membres du Bureau étaient convenus de communiquer des comptes rendus succincts sur les réunions auxquelles ils assisteraient pour tout ou partie en leur qualité de membre. Ils ont notamment contribué ou participé à celles énumérées ci-après: Fédération internationale des semences ; Conseil de la quarantaine végétale de la CEI (Communauté des États Indépendants); Commission phytosanitaire pour l'Asie et le Pacifique; Organisation nord américaine pour la protection des plantes; Comité sur les mesures sanitaires et phytosanitaires de l'Organisation mondiale du commerce; Protocole de Montréal; Convention sur la diversité biologique (réunion du Secrétariat); Organisation internationale de l'aviation civile (réunion du Secrétariat); Comité des normes.

VI. POINT SUR LES GRANDS DÉFIS DE 2009

Stratégie de mobilisation des ressources

16. Comme l'avait souligné la CMP à sa quatrième session, il est urgent de mettre en œuvre la stratégie de mobilisation des ressources et le nouveau Secrétaire à plein temps devra s'y atteler. Fin 2009, un consultant a aidé à jeter les bases d'une stratégie de communication pour la CIPV. Un des grands axes de la stratégie de mobilisation des ressources consiste à faire mieux connaître la CIPV et à montrer combien son existence et celle des programmes nationaux de protection des végétaux sont précieuses. Le nouveau Secrétaire doit y accorder une importance prioritaire. Il faut trouver une solution de fond, dans une perspective à plus long terme, pour affecter les ressources nécessaires au Plan d'activités et aux programmes opérationnels de la CMP.

Stratégie de renforcement des capacités phytosanitaires

17. De grands progrès ont été accomplis dans l'élaboration des programmes de travail visant à exécuter la stratégie de renforcement des capacités adoptée provisoirement par la quatrième session de la CMP. Le défi consiste maintenant à franchir les prochaines étapes. Dans certains cas, les activités que prévoient ces programmes sont déjà intégrées au programme de travail annuel et doivent être poursuivies, durant l'année ou à titre permanent. Dans d'autres, il faudra mobiliser de nouvelles ressources pour mener à bien les programmes. Celui destiné à mobiliser

des ressources prévoit un certain nombre d'activités. S'agissant de la stratégie de renforcement des capacités, il convient de noter que, pour de nombreuses activités, les organisations nationales de protection des végétaux doivent donner l'impulsion si l'on entend obtenir le résultat souhaité. Cependant, le Secrétariat joue également un rôle de chef de file pour de nombreuses activités, et il faudra veiller à une coordination appropriée pour réaliser les objectifs de la stratégie.

Système d'examen et d'appui à la mise en œuvre

18. À sa troisième session, la CMP a décidé la mise en place d'un système d'examen et d'appui à la mise en œuvre de la CIPV. Certains des éléments du système – tels que les rapports annuels indiquant comment les pays se sont acquittés de leurs obligations de notification au titre de la CIPV – ne nécessitent pas de ressources supplémentaires car ils sont déjà intégrés au programme de travail annuel. D'autres, comme les rapports triennaux sur les autres obligations découlant de la CIPV (hors l'établissement des rapports) et la création d'un Centre d'assistance aux usagers de la CIPV, devront bénéficier d'un financement supplémentaire. Même si la CMP, à sa quatrième session de 2009, n'a pas trouvé de ressources qui pourraient être affectées à la mise en œuvre du système, le Bureau a recommandé à sa réunion de juin 2009 de recruter un consultant pour commencer à travailler sur ses nouveaux éléments.

19. Aucun fonctionnaire chargé de l'application des normes ni aucun consultant ne s'est cependant mis à la tâche en 2009. Il n'y a pas eu, à ma connaissance, d'autre développement à ce sujet.

VII. CONCLUSION

20. Je remercie tous les membres du Bureau pour le travail considérable qu'ils ont accompli au cours des deux années écoulées.

21. Il s'agit de mon dernier rapport à la CMP. Ces deux années ont été pour moi à la fois difficiles et stimulantes. Même si je ne ferai plus partie du Bureau, je continuerai de suivre avec intérêt les travaux de la CIPV. Je suis convaincu que le maintien du Bureau ainsi que la présence d'un nouveau Secrétaire à plein temps, d'un nouveau Président et d'un coordonnateur permettront de relever beaucoup des difficultés rencontrées ces deux dernières années.

22. Enfin, mais ce n'est pas le moins important, je souhaite remercier tout les personnels du Secrétariat pour le travail fourni et leur dévouement à la CIPV.

Le tout respectueusement soumis,
Reinouw Bast-Tjeerde
Président de la
Commission des mesures phytosanitaires
10 janvier 2010